

OFFRE D'ACHAT

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES

Le(s) soussigné(e) (s)
 Domicilié(e) (s) ou siège social à
 Situation matrimoniale et régime
 Tél/GSM :
 Adresse(s) mail :
 Assujetti TVA (si oui, indiquer le numéro de TVA) :
 Déclarant joindre à la présente, une copie de son document d'identité (carte d'identité, passeport...),

OU

POUR LES PERSONNES MORALES

Le(s) soussigné(e) (s)
 Agissant en qualité de
 De la société
 Dont le siège social est situé
 Identification BCE :
 Numéro de TVA (si différent) :
 Tél/GSM :
 Adresse(s) mail :
 Existe-t-il des bénéficiaires effectifs de l'entreprise (entourer + joindre attestation d'identité en copie) : OUI - NON

Déclarant joindre à la présente une copie de ses statuts coordonnées, de la carte d'identité du/des administrateurs ou signataires (se portant fort(s) par la présente).

Ci-après dénommé(e) (s) « l'Offrant »,

Déclare prendre l'engagement ferme, définitif et irrévocable de se porter acquéreur pour la pleine propriété de l'immeuble situé à :

Et d'en offrir le prix principal de _____ euros, pour quitte et libre de tous privilèges, hypothèques et charges quelconques, dans l'état où il se trouve, sans garantie de contenance ni de vices cachés, tous frais, droits quelconques et honoraires notariaux non compris.

La présente offre est soumise aux conditions suivantes :

- Une garantie équivalente à 10 % du prix de vente sera versé à la signature du compromis de vente, le solde du prix étant payable à la signature de l'acte authentique de vente. Si le propriétaire vendeur s'opposait à la signature de l'acte authentique, pour quelque motif que ce soit, le montant versé sera intégralement remboursé à l'acheteur.
- La présente offre est valable jusqu'au _____ à 18h00, et ne peut être unilatéralement retirée par l'offrant avant cette date. A défaut d'acceptation de cette offre par le vendeur dans le délai convenu ci-dessus, celle-ci sera considérée comme nulle et non avenue.
Le refus de l'offre par le propriétaire n'ouvre, au profit de l'offrant, aucun droit à une quelconque indemnité. L'acceptation éventuelle de l'offre sera valablement notifiée à l'offrant dans le délai de validité de celle-ci.
- L'offrant ayant été parfaitement informé sur l'immeuble, la présente offre est émise sans réserve. En cas d'acceptation de celle-ci, le transfert de propriété, des risques et la prise de jouissance du bien n'auront lieu qu'à la signature de l'acte authentique.
- L'offrant se déclare informé qu'il existe une possibilité de révision du revenu cadastral du bien vendu entre la signature du compromis et celle de l'acte authentique et que, le cas échéant, la présente offre n'est pas soumise à la condition suspensive de l'obtention du taux réduit des droits d'enregistrement.

L'Offrant déclare, qu'en cas d'acceptation de son offre, l'acquisition de l'immeuble est faite sans condition suspensive / sous la condition suspensive (biffer la mention inutile)

INWEE SRL

www.inwee.be – info@inwee.be – +32 (0)476/41.90.70
 N° d'entreprise : BE 0802.501.586 - N° d'agrégation IPI : 509.031
 Bureaux : 14 rue du centre, 5170 Lesve. - Siège social : 14 rue de l'Eglise, 5170 Lesve
 Banques: (Compte de Tiers) BE82 0689 4935 2868– (Belfius) BE70 0689 4896 0525
 Assurance Obligatoire SA AXA BELGIUM 730.390.160

OFFRE D'ACHAT

- d'obtention d'un crédit hypothécaire de _____€. L'offrant devra introduire sa demande auprès d'au moins deux institutions bancaires belges. La durée de la clause suspensive est de 30 jours calendrier à dater de la signature du compromis.
- Autre condition suspensive : _____

Clause(s) particulière(s) : _____

L'attention des parties est également attirée sur le fait que si l'une d'elle venait à ne pas exécuter ses engagements, l'autre pourra, quinze jours après injonction adressée par lettre recommandée ou exploit d'huissier, soit poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire, soit considérer la vente comme résolue de plein droit. Dans les deux cas, la partie défaillante sera tenue de payer à l'autre partie, à titre d'indemnité, un montant fixé à 10 % du prix de vente, sauf à la partie préjudiciée à apporter la preuve qu'elle a, en fait, subi un préjudice plus important. De plus, la partie défaillante sera redevable à l'agence immobilière d'émoluments équivalents à 3 % du prix offert.

En cas d'acceptation, les parties s'engagent, solidairement et indivisiblement le cas échéant, à signer un compromis de vente dans les meilleurs délais. A cet effet, l'offrant désigne, le notaire à

Par la signature de la présente, l'offrant autorise expressément l'agent immobilier dont les mentions obligatoires sont reprises sur cette offre, à prélever, en tout ou en partie, ses honoraires sur l'acompte constitué en vue du paiement du prix final au vendeur. Le montant des honoraires ne pourra être prélevé qu'après la signature d'un compromis de vente reprenant toutes les informations et conditions essentielles de la vente, et dès la levée de toutes les conditions suspensives liées à la vente.

Ainsi dûment averti des implications et conséquences juridiques et financières de son offre, l'offrant déclare la confirmer.

Fait à _____ le _____ .

Signature(s) de tou(te)s les offrants précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

L'offrant (lu et approuvé)

Le vendeur (lu et approuvé)

Les données personnelles transmises dans la présente offre le sont dans le respect du R.G.P.D et des obligations liées à la prévention du blanchiment. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter un dossier complet au vendeur afin qu'il puisse apprécier votre offre. Dans l'éventualité où ladite offre ne serait pas retenue par le propriétaire, les informations transmises pourront être utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations sur le droit de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent consultées à l'adresse suivante : info@inwee.be

INWEE SRL

www.inwee.be – info@inwee.be – +32 (0)476/41.90.70
 N° d'entreprise : BE 0802.501.586 - N° d'agrégation IPI : 509.031
 Bureaux : 14 rue du centre, 5170 Lesve. - Siège social : 14 rue de l'Eglise, 5170 Lesve
 Banques: (Compte de Tiers) BE82 0689 4935 2868– (Belfius) BE70 0689 4896 0525
 Assurance Obligatoire SA AXA BELGIUM 730.390.160